Image not found or type unknown

Demande d'annulation compromis suite dol et manquement d'obligation et de conseil

Par **ELGRINGO6259**, le **15/11/2019** à **20:03**

Bonsoir,

J'ai fait la demande d'annulation d'un compromis pour l'achat d'une maison car le vendeur et l'agence m'ont caché que le sous-sol etait inondable.

Je me suis arrangeais avec l'agence pour annuler le compromis sans frais sinon je les attaquer pour manquement d'obligation et de conseil, reticense dolosive et personne ne m'avait mis au courant (rien sur le compromis)! J'ai eu le vendeur et pareil, il me dit qu'il l'avait signaler a l'agence et que pour lui pas de soucis pour annuler la vente sans frais.

Que puis-je faire si il me demande de payer les frais? si le notaire et le courtier me demande de payer eglement?

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés